



Aménagé dans un ancien manège de cavalerie datant de l'époque sarde (1845), le Centre de Congrès le Manège bénéficie d'un emplacement privilégié au cœur du centre-ville, à proximité du centre ancien, de plusieurs équipements culturels : Espace Culturel André Malraux, Médiathèque, Centre de Culture Scientifique et Technique et de nombreux restaurants.

Il peut accueillir dans un cadre original et raffiné diverses manifestations : congrès, conférences, séminaires, conventions, colloques, assemblées générales, festivals, salons... en offrant de multiples possibilités d'exploitation des espaces.

Avec son amphithéâtre de 350 places, ses 4 salles de réunion modulables (de 20 à 100 personnes) et sa superbe salle aux poutres apparentes de 700 m<sup>2</sup>, il permet de concentrer en un même lieu espace de travail et espace d'exposition / restauration. Il bénéficie en outre d'une accessibilité aisée depuis la voie rapide et de grandes facilités de stationnement à proximité (le parking de la Falaise est à 100 mètres...).



L'Office de Tourisme de Chambéry a succédé au Syndicat d'Initiative, il y a plus de 100 ans qui était parmi les premiers créés en France. Il constitue l'un des maillons d'un réseau national fort de 3 712 organismes !

En synergie avec Chambéry Promotion avec lequel il est lié par convention, l'Office de Tourisme assure une mission d'intérêt général, d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristiques.

Constitué sous forme d'association régie par la loi de 1901, il participe au développement du tourisme local en liaison avec les professionnels socio-économiques concernés par l'activité touristique.

L'Office de Tourisme est un élément essentiel de la promotion de la ville et de la région en étant au service des touristes français et étrangers... et aussi des chambériens et des savoyards.



## Tourisme, Patrimoine, Congrès et Montagne: 4 atouts maîtres

**C**hambéry est une ville attractive grâce à ses multiples atouts : patrimoine, université, congrès, culture, environnement... et économie. Dynamisme et qualité de vie sont ses objectifs indissociables.

ED I T O Ville-porte de deux parcs naturels régionaux, celui des Bauges et celui de la Chartreuse, à deux pas du plus grand lac naturel de France, le lac du Bourget, à une heure des plus grandes stations de sports d'hiver, Chambéry cultive avec passion sa vocation de porte d'Italie, au cœur des Alpes, un héritage géographique et historique.

Sur le plan géographique, elle se situe naturellement au carrefour des voies menant de France en Italie, mais aussi des pays alémaniques vers le Midi. Sur un plan historique elle a été la capitale des Ducs de Savoie qui contrôlaient les principaux cols alpins occidentaux. Un rôle conforté aujourd'hui par le projet de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin-Lubjana-Budapest qui fera de la gare de Chambéry un centre de connexions internationales confirmé et amplifié.

Une politique volontariste d'aménagement du centre urbain, en grande partie piétonnisé et restauré, a eu à cœur d'harmoniser le patrimoine historique avec les architectures modernes des équipements culturels. La création de la Cité des Arts, après celle de la Maison de la Culture André Malraux et de la Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, l'ouverture prochaine de la Maison des Parcs et de la Montagne (2006) et du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (2007) sont et seront autant d'équipements culturels de première importance bâtis en moins de vingt ans. Chambéry a ainsi pu conserver son charme discret tout en proposant des services d'accueil performants.

Un tourisme à Chambéry en développement, une activité congrès grandissante, la création de la Maison des Parcs et de la Montagne ainsi que celle du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine sont autant d'éléments qui ont milité pour la création d'un EPIC - nommé Chambéry Promotion - afin de coordonner la promotion touristique de Chambéry autour de quatre pôles : le tourisme, le patrimoine, les congrès et la montagne.

L'EPIC - Chambéry Promotion doit donc aujourd'hui confirmer ce développement en trouvant les voies d'une synergie de ces quatre secteurs autour d'une stratégie commune au service du rayonnement de Chambéry et de la Savoie.



**Louis Besson**  
Président

# E.P.I.C.

— Etablissement Public  
Industriel et Commercial

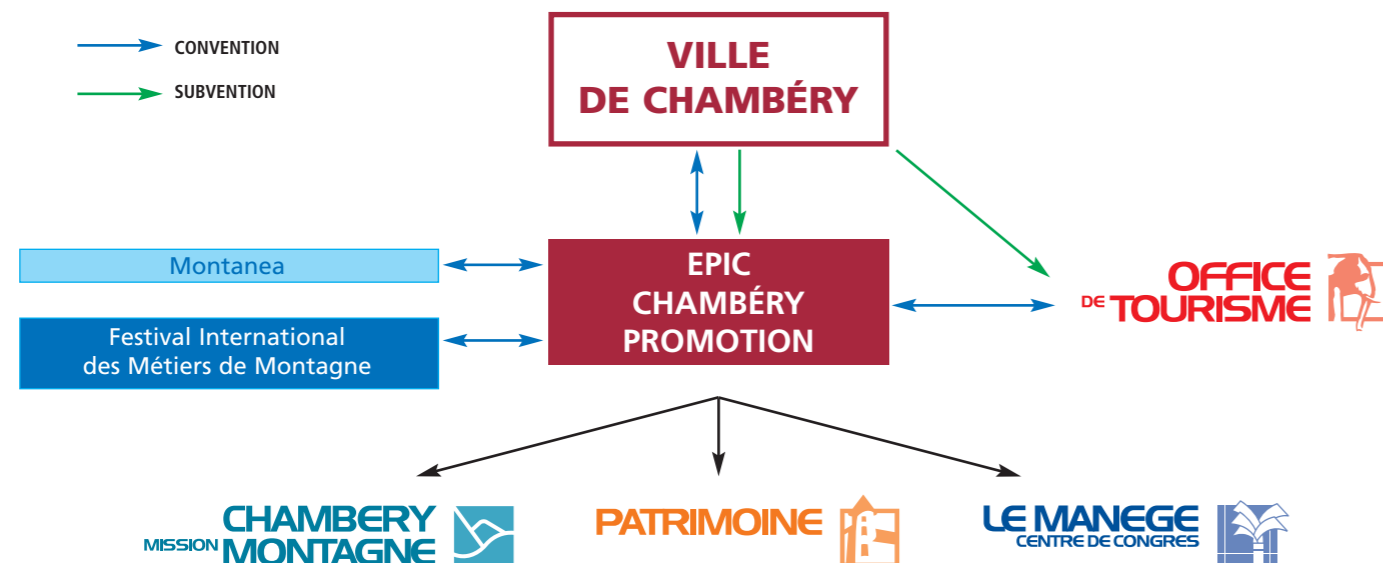
## UN ORGANISME AU SERVICE DE LA VILLE

- pour assurer la coordination dans les domaines du **Patrimoine**, de l'activité **Congrès**, des services à la **Montagne** et du **Tourisme**,
- pour fédérer les acteurs concernés autour d'une stratégie commune.

## QUELQUES REPÈRES

• Séance du 18 novembre 2002 du conseil municipal de Chambéry :  
"Nous nous trouvons dans le contexte d'un Office de Tourisme à préserver, mais aussi de trois équipements majeurs (Centre de Congrès, Maison des Parcs et de la Montagne, Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) qui auront un rôle complémentaire dans la promotion de notre ville et pour la gestion desquels la loi n°92-1341 du 23 décembre 1992 portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme prévoit la possibilité de créer un Etablissement Public Industriel et Commercial. Ce dernier dont la dénomination retenue pourrait être "Chambéry Promotion" sera en particulier chargé d'assurer **une meilleure coordination dans le domaine du patrimoine, de l'activité "accueil congrès" et du tourisme** et de fédérer les acteurs concernés **autour d'une stratégie commune** pour promouvoir une politique structurée et ambitieuse pour la Ville dans ces trois volets de dynamisation de son rayonnement et de son attractivité".

- Création de l'EPIC par arrêté préfectoral le 27 décembre 2002.



MISSION **CHAMBERY MONTAGNE**



## Chambéry, au service des Montagnes

En quelques années Chambéry s'est affirmée comme une ville "au service des Montagnes". Des événements majeurs s'y sont déroulés : Forum mondial de la montagne (2000), manifestations du "Point Focal Français" (2002- Année internationale des montagnes). Elle est le siège de l'Association Montanea qui s'efforce de valoriser cette identité. Chambéry a été nommée par la Communauté d'Intérêts des Villes des Alpes "Ville des Alpes" pour l'année 2006.

Une galerie scientifique et technique, la "galerie Eurêka" dédiée à la montagne, a été ouverte en 1995. A "deux pas", une "Maison des Parcs et de la Montagne", unique en France, ouvrira en 2006, pour présenter de façon pédagogique et ludique les espaces protégés et accueillir le siège d'une quinzaine d'organisations liées à la montagne.

La ville apporte depuis l'origine son soutien à l'Institut de la Montagne, installé sur le site Chambéry-le Bourget de l'Université de Savoie au sein de laquelle deux cent chercheurs spécialisés sur ce thème travaillent.

**PATRIMOINE**



Site carrefour dès l'antiquité, la position géographique de Chambéry couplée aux ambitions politiques de la Maison de Savoie, en font la capitale au XIIIe siècle des Etats de Savoie, ce qu'elle demeurera pendant trois siècles. Siège du pouvoir, l'ancien château des Ducs perpétue cette tradition en abritant la Préfecture et le Conseil général de la Savoie.

L'omniprésence de l'eau a contraint le bâti. Les rues du secteur sauvegardé ont repris le tracé des anciens canaux. Quant aux immeubles, pour pallier l'absence d'assises stables, ils s'épaulent toujours, faisant place à un dédale d'allées. Le rattachement à la France a entraîné des modifications du paysage (hôtel de ville, écoles, hôpitaux...). Au XIXe siècle et surtout au XXe, la ville va sortir du cadre formé par les remparts démolis à la révolution. Le bombardement de mai 1944 accélérera ce processus et modifiera en profondeur la physionomie d'une partie du centre de la ville par les reconstructions.

Dans le dernier quart du XXe siècle, la ville adopte une politique active en faveur de son centre ancien (création d'un secteur sauvegardé), ravalement des façades, piétonnisation de rues et places... Ce dynamisme s'est accompagné d'une politique d'investissements dans des bâtiments publics notamment culturels que sont l'Espace André Malraux (scène nationale), la médiathèque Jean-Jaques Rousseau et le Manège (Centre des congrès, Cité des Arts, Scarabée, Le Cristal à Chambéry le Haut...). Ces aménagements contemporains se poursuivent et se conjuguent avec les réhabilitations menées dans le secteur sauvegardé ou les quartiers récents.

Au titre d'une politique volontariste en matière de patrimoine, la Ville et l'Etat ont signé en 1985 la convention Ville d'art et d'histoire.